

Objet : Questionnaire transmis aux candidats aux élections régionales, 'Région SUD PACA 2021' et cantonales des Alpes Maritimes - 'Amélioration des dessertes régionales TER, CP et tram du 06 '

QUESTIONNAIRE

Après consultations des adhérents, élus et usagers sur les priorités ferroviaires dans les Alpes Maritimes, dans le cadre des élections régionales, l'Association départementale des Amis du rail qui milite en faveur du développement ferroviaire, des transports publics dans un territoire saturé par la circulation routière et les pollutions s'adresse aux candidats aux élections régionales et cantonales. Nous vous informons que l'AAR rendra compte des résultats de cette démarche.

La promulgation de la loi d'orientation des mobilités (LOM) marque la volonté des pouvoirs publics de régénérer le réseau ferroviaire national et d'améliorer les transports du quotidien. Cette loi porte des investissements sans précédent avec une priorité donnée aux transports du quotidien, le secteur ferroviaire obtient 4,7 Milliards d'€.

La transition écologique, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et des pollutions générées conduisent les pouvoirs publics à privilégier le développement des transports publics. Les zones d'emplois sont souvent éloignées des centres villes, les transports publics ne sont pas toujours au rendez-vous. Les déplacements urbains niçois s'effectuent à 87% en tram et bus. Les déplacements des zones périphériques, moyen et haut Pays à destination des centres d'emplois, d'activités, commerciales s'effectuent à 85% en véhicule particulier. C'est la cause principale de la saturation routière : pénétrante des Paillons, plaine du Var, bretelles de l'autoroute A8, des entrées et sorties des principales villes du 06...notamment aux horaires pendulaires. Pour changer les habitudes des déplacements, l'offre des transports publics doit évoluer.

La ligne ferroviaire littorale Mandelieu Cannes Nice Menton irrigue les villes côtières en leur centre (plus d'1 million d'habitants, voire le double en saison estivale ou lors des grandes manifestations publiques), en complément les jonctions Cannes Grasse, la ligne Nice Breil Tende et le Chemin de fer de Provence participent au désenclavement des moyen et haut Pays. Des efforts ont été entrepris par les autorités organisatrices des transports, la région, le département des A.M., la métropole Nice CA, des projets structurants sont en cours mais insuffisants ou trop tardifs.

1 / PROJETS FERROVIAIRES

A- **LA LIGNE LITTORALE** doit gagner en fluidité pour obtenir un cadencement rapproché. Les améliorations prévues avec la création de la ligne nouvelle ne verront pas le jour avant une bonne quinzaine d'années. Accélérer la création d'une 3^{ème} voie entre la gare du Bosquet (ligne de Cannes Grasse) et la gare de Cannes, construire une voie supplémentaire à Antibes, prolonger la 3^{ème} voie littorale entre Cagnes et Nice tel que prévu au CPER 2009/2015 sont des améliorations nécessaires pour augmenter le trafic TER et la robustesse du réseau.

Notre demande, déjà anticiper à la création de la 3^{ème} voie entre voie Le Bosquet et Cannes pourrait être pris en considération durant votre mandat ainsi que la construction de l'atelier de maintenance TER (actuellement Marseille) à Nice promis pour 2021 (mandature régionale 2015 /2021).

TRAM DE NICE.

La 1ère ligne du tramway de l'agglomération Nice Côte d'Azur a été mise en service le 26 novembre 2007 entre les deux terminus Henri Sappia et Pont Michel. Lors de son inauguration le 24 Novembre 2007, les Amis du Rail distribuait un tract pour son extension jusqu'à la Trinité.

Participez-vous au financement du prolongement de la ligne N° 1 du tram entre Pont Michel, l'Ariane et La Trinité ?

- B- **LE CHEMIN DE FER DE PROVENCE** dessert la plaine du Var et le moyen et haut Pays jusqu'à Digne. Plusieurs CPER ont financé la modernisation de la ligne, l'effondrement d'une partie du tunnel de Moriez le 20 février 2019 a coupé la ligne à St André les Alpes, Digne n'est plus desservi par le chemin de fer. A plusieurs reprises la région SUD a fait l'annonce de l'amorce des travaux de restauration du tunnel. A ce jour aucune entreprise ne s'active sur ce chantier. Depuis 2017 la région SUD avait connaissance de l'impossibilité de faire circuler les huit rames espagnoles sur la ligne du CP. Le parc autorail est vétuste, il a besoin de se renforcer. Des crédits ont été alloués en juin 2020 par la région dont l'achat de matériel. Entre le concept et la réalisation des 1ères rames il faut au moins 3 ans (voie métrique), le nouveau atelier de maintenance est toujours en attente, l'emplacement aurait été acquis.

Durant la 1ère année de votre mandat entreprendrez-vous les travaux du tunnel de Moriez pour relier Nice à Digne, la commande des autorails et lancerez-vous la construction de l'atelier ? Quel avenir pour la ligne Digne St Auban fermée depuis 1989, son ouverture est réclamée par de nombreux élus et populations ?

- C- **LA LIGNE NICE BREIL TENDE > CUNEO/VINTIMILLE. La tempête Alex a dégradé la section Piene Viévolà**, des crédits ont été alloués par l'Etat, la région Sud, le département des Alpes Maritimes pour la reconstruction à l'identique d'avant la tempête, c'est-à-dire à une vitesse des TER de 40 Km/h et inférieure sur certains ouvrages d'art. Les travaux sont toujours en cours jusqu'à la fin de l'année tels qu'annoncés par SNCF Réseau. Pour normaliser la ligne à la vitesse de 80 km/h des travaux importants doivent être réalisés. La normalisation permet aux résidents de la vallée de la Roya d'utiliser cette ligne de vie aux horaires pendulaires dans le cadre des déplacements domicile/emploi/études, du tourisme (créateur d'emplois) avec un potentiel importants de voyageurs entre Nice Cuneo et Turin. Des crédits ont été votés par la région sur deux mandats. **La section Nice Breil est** en danger, le tunnel de Braus est sous l'effet d'une importante érosion d'eaux de sources souterraines. Des travaux urgents doivent être effectués pour consolider le tunnel. SNCF Réseau prévoit la fermeture de la ligne durant dix-huit mois au grand désarroi des usagers. **Nous demandons pour la section Breil > Tende** (Piene Viévolà) que les travaux prévus de normalisation s'effectuent dans la continuité de ceux entrepris après la tempête Alex. Les échanges entre la France et l'Italie, les régions Sud et la Région Piémont doivent s'accélérer pour aboutir d'ici fin 2022 à la réécriture de la convention de 1970 qui régit la ligne. **La section Nice Breil** dans le cadre des travaux dans le tunnel de Braus **nous demandons la création de navettes TER** entre l'Escarène et Nice.

D- LA SECURITE DANS LES GARES ET LES TRAINS.

La région SUD et la SNCF ont pris de concert l'initiative de fermer les guichets des petites gares, de 'raboter' ou de supprimer les guichets et les services d'accueil dans les gares plus importantes. Les actes de malveillance et de multiples larcins se succèdent et plus encore en période estivale et de fort trafic. Les usagers désertent peu à peu ces gares sans personnel. Dans les trains TER les agents de sécurité ont disparu, c'est le conducteur qui en a la charge. Inutile de dire lorsque des actes

malveillances sont signalés au conducteur sa seule façon d'agir est d'alerter les services de police qui seront présents si tout va bien à l'une des premières gares d'arrêt. Autant dire que souvent l'intervention des forces de police est vouée à l'échec.

Nos demandes pensez-vous rouvrir ou prolonger l'ouverture des guichets dans les gares et mettre en place du personnel dans les trains ?

E - LA TARIFICATION FERROVIAIRE REGIONALE

En 2006, la ville de Nice associée alors au Conseil Général des Alpes Maritimes avait créé une carte comprenant 3 réseaux de transport avec un tarif par trajet, d'abord avec le ticket à 1,30 €, puis avec celui à 1€00 € (carnet de 10 billets) et le billet solo à 1€50, un grand succès.

Le voyageur du train régional TER ou du Chemin de fer de Provence doit faire l'achat d'un titre de transport calculé au tarif kilométrique. Exemple sur un même trajet Menton Cannes en train TER coût d'un billet 11€,20 en car LER 1€50 ; sur le Chemin de fer de Provence coût d'un billet Puget-Théniers Nice en train tarif 11€,10 en car LER 1€,50.

Sur le train régional vous pouvez acheter une carte Zou à 30 € qui va vous permettre d'obtenir un billet à tarif réduit mais toujours plus onéreux que le tarif à 10 billets sur les LER dont le prix du trajet s'élève alors à 1€,00.

Nous constatons une concurrence déloyale entre les transports en bus, car et tram et les train TER. Ces services publics sont conventionnés avec les deniers des citoyens imposables.

Nous demandons l'harmonisation des tarifs à 1€50 pour l'ensemble des moyens de transport publics. Une démarche qui nous paraît équitable entre les différents usagers du rail, des bus et cars. Elle est de même un accélérateur à la mutation des déplacements domicile/travail/études de l'automobile vers les transports publics dans le respect des objectifs de la transition écologique.

F -RELATIONS ENTRE LA REGION SUD ET LES ASSOCIATIONS, ELUS ET USAGERS

(Décret n° 2018- 1364 du 28 décembre 2018 relatif aux comités de suivi des dessertes ferroviaires)

Sur l'ensemble de la France à partir de 2002 les associations ont obtenu des Autorités régionales la création de comités de ligne organisés sous la responsabilité de la Région. Ces comités comprennent des élus régionaux organisateurs, l'opérateur, les services techniques ferroviaires ; l'auditoire invité composé d'élus de proximité, associations, usagers et syndicats ont un rôle consultatif. En 2005 la région avait créé 6 comités de ligne dans les Alpes Maritimes comprenant les sections Grasse Cannes Antibes, Biot Nice, Nice-Riquier Menton, Nice Sospel et Breil Tende, pour le Chemin de fer de Provence Nice Puget-Théniers et un comité dans le 04. Cette organisation a fonctionné jusqu'en 2015 sous la responsabilité de Jean-Yves PETIT alors en charge des Transports régionaux

Nous utilisons en général les moyens mis en place par la réglementation en vigueur pour débattre ou donner simplement notre avis sur la politique pratiquée par l'autorité organisatrice des transports régionaux en ce qui nous concerne la région SUD.

Durant le mandat de la région SUD, ont été organisées en 2015/2016 les Assises régionales des Transports sous la Présidence du Président Christian ESTROSI. Sous la Présidence de Renaud MUSELIER un seul comité de ligne a été organisé en septembre 2017 à Nice regroupant **tous les comités des Alpes Maritimes et depuis ils ont disparu.**

Nous demandons le rétablissement des comités de ligne tels qu'ils fonctionnaient en 2005.



ASSOCIATION DES AMIS DU RAIL AZUREEN

Siège : 156 bd Napoléon III - Bourgogne - 06200 NICE ❖ ☎ : 06 95 30 60 43